



Paris, le 11 janvier 2016

OBJET : demande de remplacement dans les meilleurs délais des 3 vacations de gynécologie existant au sein de nos ministères depuis 1975

Madame la Ministre des Affaires Sociales, de la Santé et des Droits des Femmes,
Madame la Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et du Dialogue social,

Les organisations syndicales soussignées tiennent à vous alerter sur un problème urgent et préoccupant concernant l'accès à la prévention des femmes travaillant au sein de nos ministères.

Depuis 40 ans (mars 1975), sont proposées au sein même de nos ministères des consultations de gynécologie gratuites, sur rendez-vous, offrant toute possibilité :

- de prescription,
- d'examen de prévention (dont frottis),
- de conseil en matière de contraception,
- de première consultation et d'orientation en matière d'IVG,
- de suivi de ménopause et d'éventuel traitement,
- etc.

Ces consultations tiennent donc à la fois lieu de consultation gynécologique pour les personnels de nos ministères et de centre de planification familiale traditionnel.

2 médecins gynécologues ont assuré 4 vacations d'une demi-journée par semaine jusqu'en décembre 2015 (l'une d'entre elles exerçant ces vacations au sein du ministère depuis 1981, l'autre depuis 1988). Au cours de l'année 2015 près de 1000 consultations (980, soit une moyenne de 6 visites par vacation) ont permis à des agents de toutes catégories (avec une surreprésentation compréhensible des agents de catégorie B et C) de bénéficier des services cités ci-dessus.

Depuis le début 2016, l'activité est réduite à 25 % : le départ à la retraite de la gynécologue effectuant les trois quarts des vacations laisse une seule gynécologue, elle-même proche de la retraite, pour assurer la seule vacation hebdomadaire subsistant.

Au cours de la séance du CHSCT du 15 décembre 2015, l'administration a indiqué aux représentants du personnel ne plus vouloir assumer la charge du paiement de ces vacations et réfléchir à un partenariat éventuel avec la Mairie de Paris... Une telle évolution peut être envisageable, mais elle doit être mûrie et adaptée aux besoins des personnels.

Dans l'attente, nous vous demandons, Mesdames les Ministres, de faire le nécessaire pour que les 3 vacations par semaine soient remplacées dans les meilleurs délais. La vacation unique hebdomadaire devient difficilement gérable tant elle est saturée.

Pour beaucoup de personnels (surtout parmi celles qui ont les salaires les plus modestes), ce suivi gynécologique est précieux. Vous connaissez le prix d'une consultation de gynécologue en ville (notamment le reste à charge particulièrement conséquent lorsque le praticien se situe en secteur 2), les délais d'attente. Nous vous rappelons que de plus en plus de collègues renoncent à une couverture complémentaire (la participation de l'employeur à la cotisation mutualiste n'existant pas dans la fonction publique). Certaines des femmes exerçant au ministère habitent loin et les horaires de travail en journée ne permettent pas d'atteindre un rendez-vous sans devoir s'absenter une demi-journée, ce qui porte préjudice autant à l'agent concernée qu'à son service. Pour toutes ces raisons, plusieurs femmes risquent de renoncer à un suivi gynécologique si elles n'ont plus cette possibilité sur leur lieu de travail. Le nombre de signataires de la pétition demandant le maintien de ces consultations prouve l'importance de ce sujet pour l'ensemble des personnels de vos ministères.

Si le temps s'écoule avec une situation aussi dégradée, les habitudes acquises se relâcheront en matière de suivi gynécologique et de dépistage des cancers féminins. Il s'agit d'un véritable enjeu de santé publique à l'échelle d'une « grande entreprise » comme celle que vous dirigez, qui est constituée à 66 % de personnels féminins.

Nous nous tenons par ailleurs à votre disposition pour examiner les éventuelles possibilités d'évolution vers un centre de planification ou d'éducation familiale (CPEF), agréé IST, financé par la Mairie de Paris. Nonobstant un éventuel changement de financeur, la continuité de ces services doit être assurée.

Nous savons que vous serez sensibles à notre signal d'alarme car vous vous êtes personnellement engagées pour la santé et les droits des femmes. Nous comptons sur vous pour prendre sans surseoir des mesures conservatoires, et faire procéder de toute urgence au recrutement pour 3 vacations hebdomadaires d'un médecin gynécologue qui remplacera celle partie à la retraite en fin d'année 2015.

L'année 2016 ne doit pas marquer d'une tâche sombre les dispositifs existant au sein même de nos ministères depuis 1975 concernant l'accès des femmes à la santé.

Nous vous remercions d'agir au plus vite et nous vous adressons, Mesdames les Ministres, l'expression de notre considération confiante.



Jean-Fabien Delhaye
SG SACAS CFDT

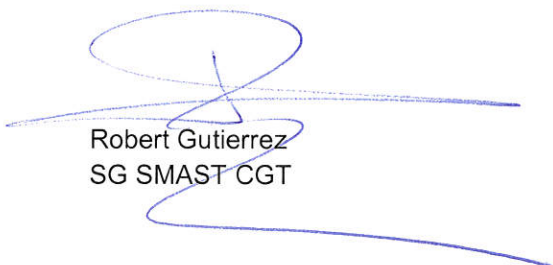
Gilles de Kermenguy
SG SUD affaires sociales



Christine Boniteau Combe
UNSA affaires sociales



Martine Noulin
Présidente UNSA ITEFA



Robert Gutierrez
SG SMAST CGT

